

Démarche : Culture et Justice en Occitanie (2026)

Organisme : DRAC Occitanie | Pôle Action culturelle et territoriale (Culture & Justice)

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de candidature à **l'appel à projets Culture et Justice en Occitanie**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.culture.gouv.fr/demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/culture-et-justice>

Public(s) éligible(s) : associations, entreprises privées, entreprises publiques locales, établissements publics / services de l'État

?? **Le projet doit obligatoirement être co-construit avec un service justice du territoire.**

*Pour accéder au formulaire, merci de saisir **le SIRET de la structure culturelle partenaire porteuse du projet**.*

Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter le Pôle action culturelle et territoriale de la DRAC Occitanie, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Co-construction de la demande

Votre dossier doit impérativement être co-construit avec le SPIP ou la PJJ concernée. Pour inviter votre correspondant à remplir ce dossier, cliquez sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite.

Les instructeurs de votre dossier pourront vérifier le caractère co-construit de la demande.

Attention : si plusieurs personnes complètent le formulaire, veillez à ne pas supprimer les données déjà complétées (sauf si accord entre les différents porteurs du projet). La suppression est irréversible.

Cahier des charges Culture & Justice Occitanie 2026

Vous pouvez télécharger le cahier des charges de l'appel à projets Culture & Justice Occitanie 2026 en cliquant ci-dessous.

Informations préliminaires : données personnelles

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document ci-dessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail [demarches-simplifiees.fr](https://doc.demarches-simplifiees.fr), rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

Formulaire de demande

Vous êtes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Une association
- ☐ Un établissement public / service de l'État
- ☐ Un organisme privé
- ☐ Une collectivité territoriale

Fréquence / récurrence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Première demande
- ☐ Renouvellement (ou poursuite)

Avez-vous sollicité un autre financeur public pour le présent projet ?

Le détail des autorités administratives sollicitées (nom et montant) est à détailler dans le budget du projet, dans la partie 4 ci-après.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Votre structure bénéficie-t-elle d'une licence d'entrepreneurs du spectacle ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence(s) d'entrepreneurs du spectacle

Format : PLATESV-D-2022-12345678 ou PLATESV-R-12345678

L'association est-elle affiliée à un réseau, une union ou une fédération ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui

☐ Non

Noms des réseaux, unions ou fédérations

1. Identité des partenaires culture et justice

1.1. Identité du demandeur (partenaire culturel)

Précision

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.

Numéro du récépissé en préfecture

Le cas échéant, si vous n'avez pas encore de RNA.

L'adresse de correspondance est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ L'adresse du siège social

☐ Une autre adresse

Adresse de correspondance

Site Internet de la structure

Le cas échéant.

Représentant légal de la structure

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Personne chargée du suivi du présent dossier

La personne en charge du suivi du dossier est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Le représentant légal de la structure

☐ Une autre personne

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse électronique

1.2. Identité du partenaire justice

SPIP ou service/établissement PJJ

Nom de l'établissement ou du service

Si vous êtes un service de la PJJ, nom de l'unité

Adresse postale

Coordinateur culturel SPIP ou éducateur PJJ référent

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Souhaitez-vous ajouter un autre référent ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Numéro de téléphone

Adresse électronique

2.1. Présentation du projet

Territoire(s) du projet

Département(s) concerné(s) par le projet

Si le projet concerne plusieurs départements, sélectionnez tous les départements concernés.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ 09 - Ariège

☐ 11 - Aude

Culture et Justice en Occitanie (2026)

- ☐ 12 - Aveyron
- ☐ 30 - Gard
- ☐ 31 - Haute-Garonne
- ☐ 32 - Gers
- ☐ 34 - Hérault
- ☐ 46 - Lot
- ☐ 48 - Lozère
- ☐ 65 - Hautes-Pyrénées
- ☐ 66 - Pyrénées-Orientales
- ☐ 81 - Tarn
- ☐ 82 - Tarn-et-Garonne

Commune(s) concernée(s) par le projet

Commune

Commune

Commune

Votre demande est-elle adressée à la politique de la ville ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Intitulé du projet

Domaine culturel et artistique principal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Archéologie
- ☐ Architecture
- ☐ Arts de la rue
- ☐ Arts visuels
- ☐ Audiovisuel
- ☐ Cinéma
- ☐ Cirque
- ☐ Danse
- ☐ Ethnologie

Culture et Justice en Occitanie (2026)

- ☐ Langue française et langues de France
- ☐ Livre et Lecture
- ☐ Maîtrise du français
- ☐ Marionnettes
- ☐ Médias
- ☐ Monuments historiques
- ☐ Musées
- ☐ Musique
- ☐ Numérique
- ☐ Théâtre

Domaine(s) culturel(s) et artistique(s) secondaire(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Archéologie
- ☐ Architecture
- ☐ Arts de la rue
- ☐ Arts visuels
- ☐ Audiovisuel
- ☐ Cinéma
- ☐ Cirque
- ☐ Danse
- ☐ Ethnologie
- ☐ Langue française et langues de France
- ☐ Livre et Lecture
- ☐ Maîtrise du français
- ☐ Marionnettes
- ☐ Médias
- ☐ Monuments historiques
- ☐ Musique
- ☐ Musées
- ☐ Numérique
- ☐ Théâtre

Informations

- Dans cette partie veuillez à répondre aux questions : qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi.

Culture et Justice en Occitanie (2026)

- A titre de référencement, la convention régionale Culture-Justice signée le 23 novembre 2021 fait mention de deux axes de travail prioritaires qui sont l'éducation aux médias et à l'information et la lutte contre l'illettrisme.

Dans quelle priorité déclinée de la convention Culture-Justice, votre projet s'inscrit-il ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Priorité 1 : Lutte contre l'illettrisme élargie à la maîtrise de la langue française (écriture, lecture, chant, oralité...)

☐ Priorité 2 : Éducation aux médias et à l'information, la lutte contre les fausses informations et l'esprit critique

Contexte dans lequel s'inscrit le projet

Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre.

Objectifs du projet

Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent.

Description du projet (qui ne peut être une saison culturelle) et déclinaison des actions envisagées

Déclinez les objectifs opérationnels, les actions, activités ou opérations mises en œuvre, afin de donner une vision concrète et construite du projet. Les financeurs potentiels doivent percevoir ce que vous souhaitez réaliser pour atteindre l'objectif général.

Préciser les actions qui relèvent de la priorité régionale sélectionnée ci-dessus (Lutte contre l'illettrisme et Education aux médias et à l'information)

Indicateurs et méthodes d'évaluation

Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus.

Exemples : public touché, conformité des travaux, fréquentation, types de publics, degré de satisfaction des visiteurs, etc.

Restitution

Pour les personnes mineures

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Une attention particulière sera portée au fait que les participants aux actions ne doivent pas être reconnaissables pour garantir leur anonymat. Aussi aucun des visuels pris ou élaborés dans le cadre du projet ne doit comporter le visage des participants.

Les autorisations des responsables légaux doivent être préalablement recueillies tant sur la participation aux actions que sur l'exploitation des productions artistiques au regard de la réglementation applicable selon les directions.

Pour les personnes majeures

Toute action de valorisation des œuvres (audio, texte, vidéo, dessin, ...) hors de l'établissement doit faire l'objet d'une autorisation préalable du chef d'établissement, du SPIP et de la direction interrégionale des services pénitentiaires.

Les participants doivent explicitement fournir leur consentement pour toute valorisation et mentionner par écrit leur consentement pour une apparition visage non flouté. Une demande d'autorisation de sortie peut être refusée ou accordée sous certaines conditions dans certains cas particuliers (risque pour la sécurité des personnes, de l'établissement, des victimes, ...).

Une restitution du projet est-elle prévue ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Une restitution interne

☐ Une restitution externe

☐ Pas de restitutions

Actions de valorisation au sein de l'établissement pénitentiaire ou du service PJJ

Une attention particulière sera portée au fait que les participants aux actions ne doivent pas être reconnaissables pour garantir leur anonymat. Aussi aucun des visuels pris ou élaborés dans le cadre du projet ne doit comporter le visage des participants.

Actions de valorisation à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire ou du service PJJ

Une attention particulière sera portée au fait que les participants aux actions ne doivent pas être reconnaissables pour garantir leur anonymat. Aussi aucun des visuels pris ou élaborés dans le cadre du projet ne doit comporter le visage des participants.

Informations sur les communications

Les projets retenus doivent faire apparaître sur tous les supports de communication :

- les logos du préfet de région et du ministère de la Justice,
- la mention « Avec le soutien de la Drac Occitanie et (de l'administration concernée : DISP de Toulouse et/ou DIRPJJ) dans le cadre du dispositif Culture - Justice »

L'ensemble des documents comportant ces logos doivent être envoyés pour validation, avant impression ou envoi, aux services de communication concernés.

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Une attention particulière sera portée au fait que les participants aux actions ne doivent pas être reconnaissables pour garantir leur anonymat. Aussi aucun des visuels pris ou élaborés dans le cadre du projet ne doit comporter le visage des participants. Au regard de la réglementation applicable selon les directions.

Pour la DRAC :

•Tony Simoné, 07 60 58 86 22, tony.simone@culture.gouv.fr

Pour la Justice

•DISP : Eric Dingli, 05 62 30 58 01, eric.dingli@justice.fr

•DISP : Emilie Betaillouloux, 05 62 30 28 84, emilie.betaillouloux@justice.fr

•DIRPJJ : Marie-Laure Daniel dit Andrieu, 05 61 00 79 32, comm.dirpjj-sud@justice.fr

Informations complémentaires sur le projet

Autre(s) précision(s) relevant de la présentation générale du projet

Exemples : agrément(s) administratif(s), reconnaissance d'utilité publique, assujettissement aux impôts commerciaux, liste des adhérents personnes morales, etc.

Documents complémentaires relatifs au projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document

2.2. Bénéficiaires du projet

Votre projet a-t-il une dimension de mixité des publics ?

Femmes/hommes – intergénérationnel, personnes en situation de handicap, etc.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dimension(s) de mixité des publics

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Femmes/hommes

☐ Intergénérationnelle

☐ Personnes en situation d'handicap

☐ Autre(s)

Précisez votre/vos autre(s) choix

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Nombre total de personnes sous main de justice

Tranches d'âge des participants

Dont nombre de personnes mineures

... dont femmes mineures

... dont hommes mineurs

Dont nombre de personnes majeures

... dont femmes majeures

... dont hommes majeurs

Informations complémentaires sur les bénéficiaires du projet (si besoin)

Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

2.3. Intervenants impliqués dans le projet

Informations

Conformément à la note numéro [JUSF2221181N](https://www.justice.gouv.fr/note-du-21-juillet-2022-relative-mise-oeuvre-services-direction-protection-judiciaire-jeunesse-du-controle) du 21 juillet 2022, les services de la justice se réservent le droit d'effectuer un contrôle de probité en amont de toute validation (Bulletin n°2, n°3, FIJAIS et FIJAIT). Cette vérification est susceptible d'entraîner l'annulation de l'intervention sans dédommagement

-- Intervenants --

Prénom et nom de l'intervenant

Nombre d'heures de préparation

Un temps de préparation peut être pris en compte s'il reste inférieur à un tiers du nombre d'heure d'intervention en interaction avec les personnes détenues ou de jeunes sous main de justice.

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Nombre d'heures d'intervention

Taux horaire

Pour information, le calcul de la subvention de la DRAC s'appuie notamment sur 50 euros TTC de l'heure pour l'intervention d'un artiste.

Autre intervenant ?

Pour ajouter un intervenant, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Intervenants »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Prénom et nom de l'intervenant

Nombre d'heures de préparation

Un temps de préparation peut être pris en compte s'il reste inférieur à un tiers du nombre d'heure d'intervention en interaction avec les personnes détenues ou de jeunes sous main de justice.

Nombre d'heures d'intervention

Taux horaire

Pour information, le calcul de la subvention de la DRAC s'appuie notamment sur 50 euros TTC de l'heure pour l'intervention d'un artiste.

Autre intervenant ?

Pour ajouter un intervenant, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Intervenants »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Prénom et nom de l'intervenant

Nombre d'heures de préparation

Un temps de préparation peut être pris en compte s'il reste inférieur à un tiers du nombre d'heure d'intervention en interaction avec les personnes détenues ou de jeunes sous main de justice.

Nombre d'heures d'intervention

Taux horaire

Pour information, le calcul de la subvention de la DRAC s'appuie notamment sur 50 euros TTC de l'heure pour l'intervention d'un artiste.

Autre intervenant ?

Pour ajouter un intervenant, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Intervenants »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Nombre d'heures total d'intervention

Total du temps effectif d'intervention de tous les intervenants auprès des bénéficiaires.

Volume horaire général

Total du temps effectif d'intervention et du temps de préparation de tous les intervenants auprès des bénéficiaires.

Rôle de chaque partenaire dans la mise en place du projet

Notamment auprès des participants (pour le personnel éducatif : « faire avec » éducateur /jeune, participation passive, non-participation...et justification)

2.4. Calendrier

Date prévisionnelle de début de projet

Date prévisionnelle de fin de projet

Calendrier d'intervention

Durée du projet, fréquence des interventions, etc.

2.5. Moyens humains la structure culturelle affectés au projet

Vous n'êtes pas concerné(e) par cette partie.

Personnels participant activement au projet

Pour chacune des catégories de personnes participant activement au projet, indiquez le **nombre de personnes** puis le nombre en **équivalent temps plein travaillé (ETPT)**.

Indiquez "0" le cas échéant.

Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles (ETPT)

Nombre de salariés

Nombre de salariés (ETPT)

Culture et Justice en Occitanie (2026)

... dont salariés en CDI

... dont salariés en CDI (ETPT)

... dont salariés en CDD

... dont salariés en CDD (ETPT)

... dont emplois aidés

Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

... dont emplois aidés (ETPT)

Nombre de volontaires (services civiques, ...)

Nombre de volontaires (ETPT)

Informations complémentaires

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre du projet ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Combien ? (ETPT)

Commentaire éventuel sur les moyens matériels et humains

3. Attestations

Je soussigné(e)

Prénom et nom

...en ma qualité de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐

Culture et Justice en Occitanie (2026)

☐ Personne dûment habilitée (mandataire)

déclare :

...représentant légal de la structure, déclare :

que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont exercice en cours)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Inférieur ou égal à 750.000 €

☐ Supérieur à 750.000 €

que le montant total du budget prévisionnel du projet s'élève à

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

demande un financement total de

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

demande un financement à/au

Veuillez faire en sorte que dans le budget, les financements Culture et Justice soient égaux.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ La DRAC

Culture et Justice en Occitanie (2026)

☐ La DISP

☐ La PJJ (en fonction de modalités particulières)

d'un montant de (DRAC)

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

d'un montant de (SPIP)

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

d'un montant de (PJJ)

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Accord des deux structures partenaires

La structure culturelle atteste avoir pris connaissance et être d'accord avec tous les éléments du projet (éléments budgétaires et tous les contenus présents dans le projet)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

L'établissement ou le service Justice (pour la DISP, le coordinateur culturel) atteste avoir pris connaissance et être d'accord avec tous les éléments du projet (éléments budgétaires et tous les contenus présents dans le projet)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

4. Pièces justificatives à joindre au dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fiche de validation signé par le Chef d'établissement et par le Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CV des artistes

Merci de joindre tous les CV en un seul fichier.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

Format PDF.

Le nom et l'adresse éventuellement présents sur le RIB doivent correspondre exactement aux informations de l'avis SIRENE.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan de l'action Culture & Justice de l'année n-1 (prévisionnel le cas échéant)

Vous avez bénéficié d'un financement au titre de l'appel à projets Culture & Justice DRAC Occitanie de l'année n-1. Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget du projet (en TTC)

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget de l'association

Détaillez le budget global de l'association, englobant le coût total du projet.

Pour une demande de subvention au titre du fonctionnement global de l'association, ce budget est égal au budget du projet.

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte annuel clos ou état financier approuvé du dernier exercice clos

L'association a-t-elle perçu, au cours des trois derniers exercices, des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État ?

(dont l'exercice en cours)

Par exemple : Décision Almunia, règlement de minimis, régime d'aide pris sur la base du RGEC, etc.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration des aides perçues, au cours des trois derniers exercices, au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Information finale

Culture et Justice en Occitanie (2026)

Compte-rendu de l'action subventionnée

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, rend obligatoire la **transmission d'un compte-rendu à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée**, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.